Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 6 (1979)

Heft: 4

Artikel: Le service des voyageurs des postes suisses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-908047

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le service des voyageurs des postes suisses



En montant le col du Gothard

De la diligence à l'automobile postale

Pour quelle raison la poste s'occupe-t-elle en Suisse du transport de personnes? Lorsque, le 1 er janvier 1849, les postes fédérales se substituèrent aux 18 administrations des postes cantonales, elles durent également reprendre à leur compte le transport des personnes. C'est à ce moment-là aussi que les tarifs, qui jusqu'alors changeaient à chaque frontière cantonale, devinrent uniformes. Sur les routes, les véhicules repris des anciens propriétaires continuèrent d'assurer le service, après avoir été revêtus de l'emblème fédéral, la croix blanche sur fond rouge. A l'époque, le premier chemin de fer ahanait entre Zurich et Baden. Ce nouveau moyen de transport supplanta, tout d'abord sur les grandes routes, les diligences postales.

Un concurrent pour le chemin de fer commença cependant à se manifester au tournant du siècle. En 1906 déjà, la poste fit l'acquisition de quatre véhicules automobiles. On en resta là et une seule ligne fut «motorisée». Ce furent seulement les améliorations techniques apportées à l'automobile durant la guerre mondiale qui lui donnèrent la fiabilité indispensable pour que l'on puisse l'utiliser avec succès et de manière rentable. Ainsi, l'automobile remplaça peu à peu la traction hippomobile. Avec une rapidité surprenante, on se risqua aussi, pendant l'été, à parcourir des routes alpestres.

Le service postal des voyageurs aujourd'hui

Le service postal des voyageurs dessert les régions dépourvues de lignes de chemin de fer. Grâce à un réseau de 7600 kilomètres, qui va du Plateau suisse jusqu'aux vallées les plus reculées des Alpes, l'automobile postale constitue, tant pour les indigènes que pour les touristes, le moyen de transport public dont ils ne sauraient se passer. Composé de plus de 600 lignes, ce réseau dépasse en longueur celui des chemins de fer d'environ un tiers. En 1978, 1279 véhicules ont parcouru 44 millions de kilomètres et transporté 57,1 millions de voyageurs, ce qui représente en moyenne 156000 personnes par jour. Les structures du trafic et des recettes se sont fortement modifiées au cours du temps. Il y a 20 ans, les voyageurs individuels représentaient encore 57,63% du nombre total des voyageurs; ils fournissaient 68,72% des recettes. En 1978, leur part est tombée à 41,6% et les recettes qui en découlent n'atteignent plus que 55,0% du total. En d'autres termes: plus de la moitié des voyageurs utilisant l'automobile postale sont des clients réguliers, c'est-àdire des abonnés. Ils bénéficient de tarifs réduits et n'apportent que 28,5% des recettes. Les voyages en groupes, en tant que troisième catégorie, avec seulement 4,5% du nombre total des voyageurs, participent aux recettes pour 15,4%.

Collaboration poste/ chemins de fer

Les horaires des automobiles postales et des chemins de fer sont naturellement coordonnés. Sur les traiets directs chemin de fer/ poste, il est possible dans de nombreux cas de voyager avec un seul billet ou abonnement. Mais la collaboration poste/chemin de fer va plus loin encore. Dans la Haute-Engadine, les Chemins de fer rhétiques et le service postal des voyageurs ont par exemple organisé en commun ce que l'on nomme le «Sportbus», qui jouit d'une grande popularité auprès des nombreux hôtes pratiquant les sports d'hiver comme parmi la population indigène. De 8 heures à 19 heures, un car postal relie les lieux de villégiature de la Haute-Engadine avec les stations inférieures des chemins de fer de montagne de la région. Une liaison radio avec le centre d'exploitation donne la possibilité de mettre rapidement en service des voitures supplémentaires. Le «Sportbus» permet en outre aux vacanciers de renoncer à leur propre voiture et de s'épargner ainsi la souvent fastidieuse recherche d'une place de parcage. Celui qui achète un abonnement général pour la Haute-Engadine peut utiliser à loisir, outre les trains des Chemins de fer rhétiques, les chemins de fer de montagne, les remontées mécaniques et les piscines couvertes, bien entendu aussi le «Sportbus», sans devoir sortir chaque fois sa bourse.



